

République Française
Département de l'Isère
Commune de REVEL

extrait
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le vingt six avril, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 14

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Thierry MAZILLE ; Sandrine GAYET ; Catherine REAULT ; Stéphane MASTROPIETRO ; Lionel FIAT ; Céline BERNIGAUD ; Jean-Paul BELLIN ; Alain GUIMET ; Frédéric GEROMIN ; Vincent PELLETIER ; Laurence LEROUX

Procurations : Jean-Marc BELLEVILLE à Coralie BOURDELAIN

Absents : Christelle DEROUET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Thierry MAZILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Date de la convocation : 19 AVRIL 2016

DELIBERATION N° 5 :

OBJET : ANNULLATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES ET NOUVELLE CONSTITUTION

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération en date du 17 avril 2014 ayant constitué la commission d'appels d'offres.

Les conseillers titulaires ayant démissionné, il est décidé d'annuler la composition de la commission d'appels d'offres et de procéder à une nouvelle constitution.

Pour rappel, M. le Maire est le président de la Commission d'Appels d'Offres

Compte tenu de la constitution du conseil municipal (15 élus), 3 sièges sont à pourvoir :

Liste déposée par la majorité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Coralie BOURDELAIN	Thierry MAZILLE
Stéphane MASTROPIETRO	Catherine REAULT
Sandrine GAYET	Vincent PELLETIER

Liste déposée par la minorité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Alain GUIMET	Frédéric GEROMIN

Après vote à bulletin secret, il est procédé au dépouillement devant l'ensemble du conseil.

Résultats :

Total des suffrages exprimés : 13

Liste de la majorité : 10 voix

Liste de la minorité : 3 voix

Quotient électoral : $13/3 = 4,33$

Liste de la majorité : $10/4,33 = 2,31$ soit 2 sièges attribués

Liste de la minorité : $3 / 4,33 = 0,69$ soit 1 siège attribué

La commission d'appels d'offres est donc constituées comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Coralie BOURDELAIN	Thierry MAZILLE
Stéphane MASTROPIETRO	Catherine REAULT
Alain GUIMET	Frédéric GEROMIN

Ainsi fait et délibéré, à Revel, le 26 avril 2016.
Pour extrait

Bernard MICHON
Maire de Revel,

 